DÉROUI EMENT DES DIPI ÔMES

DNA -

Les épreuves du DNA se déroulent à la fin du semestre S06.

CONDITIONS

Pour se présenter au DNA, le candidat ou la candidate doit avoir obtenu 165 crédits ECTS et être régulièrement inscrit·e (frais pédagogiques réglés).

COMPOSITION DE L'ÉPREUVE

Entretien de 30 minutes avec un jury comprenant la présentation:

- d'un projet plastique et d'une sélection de travaux plastiques;
- d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres S05 et S06.

JURY

Il est nommé par la direction de l'école sur proposition du coordonnateur ou de la coordonnatrice. Il comprend 3 membres:

- Deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement, dont l'une assure la présidence;
- Un·e enseignant·e de l'école.

L'un des membres du jury est un représentant des sciences humaines.

DNSEP -

Les épreuves du DNSEP se déroulent au cours du semestre S10.

CONDITIONS

Pour se présenter au DNSEP, le candidat ou la candidate doit avoir obtenu 270 crédits ECTS et être régulièrement

inscrit·e dans l'établissement (frais de scolarité réglés).

COMPOSITION DES ÉPREUVES

Le DNSEP est constitué de deux épreuves:

- Soutenance d'un mémoire:
 - Durée: 20 minutes
 - · Période: au cours du semestre S10, à un moment choisi par l'équipe pédagogique.

À l'issue de la soutenance, le jury établit un rapport qui est communiqué à l'ensemble des membres du jury du DNSEP.

- Soutenance d'un travail plastique:
 - Durée: 40 minutes
 - Période: en fin de semestre S10.

À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il délivre les crédits correspondant à l'épreuve plastique (25 crédits ECTS) et à la soutenance du mémoire (5 crédits ECTS).

JURY

Il est nommé par la direction de l'école sur proposition du coordonnateur ou de la coordonnatrice.

- Soutenance du mémoire:
 - Le jury comprend un e enseignant e de l'école et une des 4 personnalités qualifiées du jury du DNSEP.
 - Il est présidé par un e docteur e.
- Soutenance du travail plastique: Le jury comprend 5 membres:
 - Un·e enseignant·e de l'école;
 - Ouatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement, dont l'une siège au jury du mémoire. Le/la président·e est choisi·e parmi ces personnalités.